



Communiqué de presse

050/2024

Montreuil, le 24 juin 2024.

Elections Professions Médicales CSPM / CNS-CD - 11-18 juin 2024

Une averse de dysfonctionnements !

L'UFMICT CGT émet toutes ses réserves à la suite des nombreux dysfonctionnements qui ont eu lieu tout au long du processus des élections professionnelles des professions médicales à l'hôpital public, dont les résultats n'ont pu être publiés à la clôture du scrutin le 18 juin 2024.

Le ministère de la Santé a fait appel à un prestataire privé, SLIB, qui a mis en service une solution informatique non éprouvée lors de scrutins précédents, et dont le manque de fiabilité est apparu dès la procédure de scellement des urnes, puis tout au long de l'élection ainsi qu'au cours de la procédure de descellement finale de l'urne électronique.

Pour ce scrutin, la CGT a fait consigner au PV de la procédure de descellement des urnes les remarques suivantes :

- ▶ 1. De nombreux électeurs n'ont pas été inscrits ou ne se trouvaient pas sur la bonne liste électorale, en particulier pour les jeunes médecins.
- ▶ 2. Des problèmes de réception des identifiants pour voter.
- ▶ 3. Des dysfonctionnements de la plateforme, ainsi que des obstacles pour obtenir les numéros d'ordre pour le vote des PADHUE
- ▶ 4. Aussi, beaucoup d'établissements n'ont pas pris les mesures permettant aux praticien.ne.s inscrit.e.s ressortant de ces établissements de voter : problème de messagerie, blocage des pare-feu, etc...

A ce stade, nous ne connaissons pas encore l'importance qu'auront ces dysfonctionnements majeurs sur l'intégrité du vote et la régularité des élections. La CGT déplore l'utilisation de ce mode de vote qui n'a pas fonctionné, alors même que les élections blanches organisées en mars-avril avaient montré de graves lacunes.

Pour autant, nous prenons acte que la DGOS s'est engagée à fournir tous les documents permettant de connaître l'importance des incidents.

La crise est, quant à elle, montée d'un cran quand il est apparu que le dépouillement des élections ne pouvait être réalisé et devait être reporté à ce lundi 24 juin, 9h30, sans garanties certaines.

Seule certitude, la participation très faible (avec seulement 3,74% dans le collège des contractuel.le.s et PADHUE) alors que de nombreux électeurs n'ont pas été inscrits ou ont été empêchés de participer au vote, jointe aux problèmes informatiques récurrents bloquant à plusieurs reprises le processus électoral et à l'impossibilité de procéder au dépouillement, font peser le plus grand doute quant à la sincérité du scrutin et à ses résultats.

L'UFMICT-CGT se joint aux protestations des autres Organisations Syndicales quant à l'organisation par le ministère de ces élections, qui n'ont pas permis l'expression de la volonté des praticien.ne.s hospitalier.e.s. L'UFMICT-CGT se réserve aussi sur la suite qu'elle donnera à cette faillite au moment de la proclamation des résultats, si celle-ci s'avère possible...